

« A LA VILLE DE PETROGRAD »
Société Civile Immobilière
Capital social : 1.000 euros
N° 850 970 526 RCS Paris
Siège social : 13, rue Daru
75008 Paris

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 2 juin 2026

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX
LE DEUX JUIN
A NEUF HEURES

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale statuant en forme ordinaire sur la convocation régulière de la gérance.

SONT PRESENTS :

- **Madame Veronika ROVNOFF**, titulaire de 60 parts sociales numérotées de 1 à 60
- **Madame Antonina ROVNA**, titulaire de 20 parts sociales numérotées de 61 à 80
- **Monsieur Valentyn ROVNOFF**, titulaire de 20 parts sociales numérotées de 81 à 100

Total de 100 parts sociales représentant le capital social de la société.

Toutes les associées étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer, et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Madame Veronika Rovnoff préside la réunion en sa qualité de gérante.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport de gestion du Gérant ;
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Affectation du résultat ;
- Examen des conventions réglementées ;
- Pouvoir à donner.

Il met à la disposition des associés :

- les comptes annuels et inventaire de l'exercice écoulé ;
- le rapport de gestion auquel est annexé le tableau des résultats ;

1
Certifié conforme
le Gérant

- le tableau d'affectation des résultats ;
- le texte des projets de résolution.

Il déclare que ces documents ont été mis à la disposition des associés dans les délais légaux.

Le président donne lecture du rapport de gestion puis présente les comptes annuels établis et présentés dans le respect des normes comptables en vigueur.

Les débats sont ouverts et le président répond aux questions.

Puis le président propose de passer au vote des résolutions.

Première Résolution : Approbation des comptes

Après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Gérant, les associés approuvent à l'unanimité les comptes qui se soldent par :

- Un bénéfice fiscal imposable de 20463 euros au 31 décembre 2025
- Un total des produits d'exploitation de 50 400 euros
- Un total des charges d'exploitation de 25213 euros
- Le résultat d'exploitation est de 25187 euros
- Résultat Fiscal est de 20 463 euros

Ils approuvent en outre les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Ils donnent en conséquence au gérant quitus entier et sans réserve pour sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième Résolution : Frais généraux

Les associés conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts constatent, qu'au cours de l'exercice écoulé la société n'a supporté aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième Résolution : Affectation du résultat

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du gérant sur l'exercice clos le 31 décembre 2025, décident d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 17394 euros, en totalité au compte Report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution : Déclaration sur les dividendes

Le président rappelle que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI le rapport de gestion mentionne que la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes depuis sa constitution

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution : Conventions réglementées

Au titre de convention réglementée visée à l'article L.227-10 du Code de commerce, la société a conclu un contrat de bail commercial entre elle ; en qualité de Bailleur, et la SAS ROVNOFF GOURMET, dont Mme Veronika Rovnoff est bénéficiaire et président.

Le Contrat de Bail est conclu pour une durée de 9 ans à compter du 1^{er} aout 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution : Rémunération du président

Le Président de la société, Madame Veronika ROVNOFF n'a perçu aucune rémunération au titre de l'année 2026.

Le président a le droit au remboursement de ses frais sur la présentation d'un justificatif.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Septième Résolution : Compte Courant d'associé

Les associés approuvent le compte courant d'associé, Mme Veronika ROVNOFF pour un montant arrêté au 31.12.2025 de 338099 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Dernière résolution : Pouvoir

Les associés donnent tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal des présentes délibérations en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par les associés.

Fait à Paris,

Le 02/06/2026



Madame Veronika Rovnoff



Madame Antonina Rovna



Monsieur Valentyn Rovnoff



N° 11084 • 26

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)N° 2065-SD
(2025)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01.01.2025 et clos le : 31.12.2025 Régime simplifié d'imposition ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société : a la ville de petrograd
SIRET : 85097052600024
le téléphone :
13 rue Daru
75008
PARIS
Adresse du principal établissement :
13 rue Daru
75008
PARIS
Adresse du siège social :
13 rue Daru
74 400
75008 PARIS
Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (art. 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

N° SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal
Bénéfice imposable à 15 % 20 463
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %
Autres PV imposables à 19 %
PV à long terme imposables à 19 %
PV à long terme imposables à 0 %
PV exonérées art. 238 quinquies

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles, art. 44 sexies
France ruralités revitalisation (FRR), art. 44 quinquies A
Basans urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexies
Jeunes entreprises innovantes art. 44 sexies-0 A
Zones franches d'activités nouvelle génération art. 44 quaterdecies
Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur art. 44 octies A
Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées
Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)
Autres dispositifs

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé INFORCE ExpertVous devez obligatoirement souscrire votre déclaration n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :

Nom et adresse du conseil :

Visa : OGA/OMGA

Viseur conventionné

Examen de conformité fiscale (ECF)

Nom et adresse du prestataire

Nom et adresse :

N° d'agrément du CGA,
de l'OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné

SIREN :

Identité du déclarant

Date : Lieu :

Qualité et nom du signataire
mme V. ROVNOFF
gérante

Couffès Couffès
le gérant

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise a la ville de petrograd		Néant ☐ *	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 31.12.2025	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			210	
	Production vendue	dont export et livraisons intracommunautaires		214	
				218	50 400
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée*			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	50 400
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	5 573
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243	85
	Rémunérations du personnel*			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255	15 750
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259	368
	Total des charges d'exploitation (II)				264
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					
Produits financiers (III)		280	Charges financières (V)		294
Produits exceptionnels (IV)					290
Charges exceptionnelles (VI)		{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347 dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348 }		300	
Impôts sur les bénéfices*				(VII)	306
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	17 394
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	3 069
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprise nouvelle (44 sexies)				986
ZFU-TE (44 octies et octies A)				987	
JET (44 sexies A)				989	
ZRD (44 terdecies)				127	
ZRR (44 quinquies)				138	
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)				991	
France ruralités revitalisation (FRR) (44 quinquies A)				181	
Investissements et souscription outre-mer				344	
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)				993	
Dédutions	BUD (44 sexdecies)	992			
	Créance due au report en arrière du déficit		346		350
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)		655		
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies A)		643		
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies B)		645		
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies C)		647		
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies D)		648		
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641		
	Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990		
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)		649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352
Déficit de l'exercice reporté en arrière*				Déficit col. 2	356
Déficits antérieurs reportables :*				dont imputés sur le résultat :	360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.



①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise					a la ville de petrograd					Néant ☐				
Adresse de l'entreprise					13 rue Daru 75008 PARIS									
SIRET					8 5 0 9 7 0 5 2 6 0 0 0 2 4									
Durée de l'exercice en nombre de mois*					12		Durée de l'exercice précédent*					12		
										Exercice N clos le 31.12.2025				
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2			Net 3				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012									
		Autres*	014		016									
	Immobilisations corporelles*		028	905 000	030	106 063	798 937							
	Immobilisations financières* (1)		040	396	042		396							
	Total I (5)			044	905 396	048	106 063	799 333						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052									
		Marchandises*	060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	31 042	070		31 042							
		Autres* (3)	072		074									
	Valeurs mobilières de placement		080		082									
	Disponibilités		084	519	086		519							
	Charges constatées d'avance*		092		094									
	Total II			096	31 561	098		31 561						
Total général (I + II)			110	936 957	112	106 063	830 894							
PASSIF					Exercice N NET					I				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120				1 000						
	Écarts de réévaluation			124										
	Réserve légale			126				100						
	Réserves réglementées*			130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131										
	Report à nouveau			134				97 124						
	Résultat de l'exercice			136				17 394						
	Subventions d'investissement			137										
	Provisions réglementées			140										
Total I			142				115 618							
Provisions pour risques et charges			Total II			154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156				372 858						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164										
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166				1 250						
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)			169				3 069						
	Comptes courants d'associés			173				338 099						
	Autres dettes			175										
	Produits constatés d'avance			174										
Total III			176				715 276							
Total général (I + II + III)			180				830 894							
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	0						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182							
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184							

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420	270 000	422		424		426	270 000				
	Constructions	430	630 000	432		434		436	630 000				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	5 000	442		444		446	5 000				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
	Immobilisations financières	480	396	482		484		486	396				
TOTAL		490	905 396	492		494		496	905 396				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	495		497		498		499					
	Autres	500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520	85 313	522	15 750	524		526	101 063				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	5 000	532		534		536	5 000				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
	TOTAL	570	90 313	572	15 750	574		576	106 063				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme*	Long terme							
					⑤	19 %	⑥	15 % ou 12,8 %	⑦	0 %	⑧		
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)					579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITSDésignation de l'entreprise : a la ville de petrogradNéant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683
Autres immobilisations incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques mat. et outillage	730		735
Inst. générales agencements amen. div.	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C

VENTILATION DES
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits transférés de plein droit (article 208-II-2 du CGI)	982bis
Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982ter
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite obligatoires hors CSG-CRDS	327		380	
N° du centre de gestion agréé		326		388	
Montant de la TVA collectée				374	0
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° SIREN) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

⑤

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :	a la ville de petrograd		Néant ☒ *
Exercice ouvert le :	01.01.2025	et clos le :	31.12.2025
		Durée en nombre de mois	1 2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel * :			376
dont apprentis			657
dont handicapés			651
Effectifs affectés à l'activité artisanale			861
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises			108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés			118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante			119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges			105
TOTAL 1			106
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun			115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation			143
Subventions d'exploitation reçues			113
Variation positive des stocks			111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée			116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation			153
TOTAL 2			144
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats			121
Variation négative des stocks			145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances			125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée			133
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun			148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée			128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			135
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante			150
TOTAL 3			152
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137
V – Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF			117
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106) le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)			026
Période de référence	024	/	/
Date de cessation		186	/

© 2025 INFORCE s.a

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31.12.2025

SIREN 8 5 0 9 7 0 5 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE a la ville de petrograd

ADRESSE (voie) 13 rue Daru

CODE POSTAL 75008

VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	3	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) mme Nom de famille rovnoff Prénom(s) veronika

Nom d'usage % de détention 60.00 Nb de parts ou actions 60

Naissance : Date 17.09.71 N° Département Commune antrasyt Pays ua

Adresse : N° 65 Voie rue du rocher

Code Postal 75008 Commune paris Pays fr

Titre (2) mme Nom de famille royna Prénom(s) antonina

Nom d'usage % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 20

Naissance : Date 29.11.96 N° Département Commune moscou Pays ru

Adresse : N° 65 Voie rue du rocher

Code Postal 75008 Commune paris Pays fr

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31.12.2025

SIREN 8 5 0 9 7 0 5 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE a la ville de petrograd

ADRESSE (voie) 13 rue Daru

CODE POSTAL 75008

VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	3	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) m Nom de famille valentyn Prénom(s) rovnoff

Nom d'usage % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 20

Naissance : Date 09.10.04 N° Département Commune kiev Pays ua

Adresse : N° 65 Voie rue du rocher

Code Postal 75008 Commune paris Pays fr

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann. III au C.G.L.)
N° de dépôt

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31.12.2025

SIREN

8 5 0 9 7 0 5 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

a la ville de petrograd

ADRESSE (voie)

13 rue Daru

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

40 2025 INFORMES s.a.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD